

LES RÉSIDENCES

LES RÉSIDENCES



RÉSIDENCE CASTEL SAINT-JOSEPH

Ouvert à toute personne âgée, au cœur d'un environnement calme, verdoyant et fleuri, la Résidence Castel Saint-Joseph accueille 78 personnes en séjour permanent, 4 personnes en hébergement temporaire et propose 6 places d'accueil de jour. L'établissement est habilité à recevoir les personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale.

63 professionnels prennent soin jour et nuit des personnes accueillies.

Un espace bien-être a été créé, regroupant un espace Snoezelen (pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée dans un but de bien-être), une salle de massage (avec luminothérapie) et un espace de balnéothérapie accessible à tous.

La présence animale est favorisée tout comme l'aménagement du parc qui fut réalisé dans le but de faciliter les déplacements sur l'extérieur.



LA VIE DE LA RÉSIDENCE

Dans un environnement privilégié à caractère humain, l'équipe de la résidence propose une conception douce de l'accueil, dans le respect de chaque personne.

Une collaboration étroite avec les familles, dès l'arrivée du résident, facilite l'adaptation de celui-ci et permet l'instauration d'un climat de confiance et de compréhension avec l'ensemble des équipes soignantes et administratives.

■ Le respect des personnes âgées

L'équipe garantit à chaque résident une vie en adéquation avec ses attentes et ses capacités: du calme pour ceux qui le désirent et des activités pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer davantage dans leur nouvelle vie. Dans la mesure des possibilités, les choix individuels des résidents sont respectés, et l'équipe veille à l'accompagnement de chacun dans ses projets, petits ou grands, avec la collaboration des familles selon les cas.

Chaque résident peut aménager son espace privatif à sa convenance même si, sur la base des espaces équipés mis à leur disposition (lit, chevet, placard...). Les logements sont tous équipés d'une prise téléphonique. L'activation de la ligne se fait à l'initiative du résident ou de celle de son représentant légal. Les frais incombant à l'ouverture de ligne, à l'abonnement et aux communications téléphoniques sont à la charge du résident. Le fait de disposer de son téléviseur personnel est possible.

Un système d'appel mural, en cas de besoin, est installé dans chaque logement privatif. Ce système permet de joindre le personnel à tout moment. L'établissement fait procéder à un nettoyage régulier des logements, en fonction des besoins de chaque personne accueillie. Le linge de maison (draps, taies d'oreillers, serviettes de table...) est mis à la disposition. La résidence encourage les résidents à personnaliser au maximum leurs logements, afin qu'ils se sentent chez eux. Il est possible de recevoir, à tout moment, famille et proches, il n'y a pas d'heure limite de visite.

■ La restauration : un plaisir au quotidien

La cuisine est préparée sur place. Les produits frais, les pâtisseries maison et les menus résolument générationnels sont élaborés pour que chacun savoure les petits plaisirs de la vie.

Bien évidemment, les régimes diététiques et confessionnels sont respectés, le cas échéant. Les résidents ont la possibilité de changer le menu du jour si celui-ci ne leur convenait pas.

Le petit-déjeuner est servi chez la personne. Déjeuners et dîners sont servis en salle de restaurant, dont le charme authentique tient à ce que cette salle soit la salle à manger la plus représentative du domicile du résident.



Adresse

Résidence Castel Saint-Joseph
EHPAD
18 route de Blangy
Guimerville
76340 Hodeng au Bosc



Nous contacter

Tél. : 02 35 93 55 27
Fax : 02 32 97 12 85
ssoyez@monsieurvincent.asso.fr



Nom du directeur

Sabine SOYEZ



Capacité

La résidence Castel Saint-Joseph accueille :

- 78 personnes âgées en séjour permanent
- 4 places d'hébergement temporaire
- 6 places d'accueil de jour



Services

- ◆ Accueil de jour
- ✚ Hébergement temporaire



Tarifs

Concernant les tarifs, nous vous invitons à prendre contact avec la résidence.

A l'heure du goûter, les gâteaux maison, fruits et/ou compote sont servis, accompagnés de thé, café, jus d'orange. Le soir, une tisane/thé et un encas sont proposés par l'équipe de nuit.

Les familles et proches des résidents ont la possibilité de déjeuner avec leur parent dans une salle de restaurant appelée « le salon bleu » et/ou dans « la cuisine des familles » (située au 2^e étage).

■ L'animation : pour une vie active et agréable

Pour rendre harmonieuse la vie des résidents, un programme d'animations diverses et variées est proposé, tous les jours y compris les week-ends et jours fériés. Chaque anniversaire est fêté le jour-même et lors d'une grande fête à thème (mensuelle). Les animations répondent aux goûts et aux possibilités physiques et mentales de chacun. Ces activités permettent de conserver un lien social. La responsable de Vie Sociale et son équipe veillent à ce que personne ne s'ennuie !

Chaque jour, les résidents peuvent se laisser charmer par une promenade accompagnée dans le magnifique parc du château, dans le village également. Les résidents ont également la possibilité de se faire coiffer dans un véritable salon de coiffure, et de recevoir des soins esthétiques s'ils le souhaitent.

■ Le service religieux

La résidence dispose d'une magnifique Chapelle. Le culte religieux est respecté.

■ Les services administratifs et généraux

Pour faciliter les démarches administratives, une équipe est à l'écoute de chacun et à disposition du lundi au samedi. Un service de courrier est assuré chaque jour. Les résidents peuvent poster eux-mêmes leur courrier grâce une boîte postale qui se situe à l'entrée de l'établissement. Le facteur y retire le courrier tous les jours de la semaine. Les services généraux ont en charge l'entretien de la résidence, son bon fonctionnement et sa sécurité.

■ Une équipe médicale attentive et compétente

Ecoute et Disponibilité

Accueillir et accompagner les résidents dans leur chemin de vie au travers d'une écoute chaleureuse et une ambiance conviviale, telle est la mission des équipes de la résidence. Chaque membre de l'équipe, dans l'accomplissement de sa mission, met tout en œuvre pour créer les conditions d'un bien-être moral, physique et matériel.

Les équipes d'encadrement et de soins s'attachent à instaurer et à conserver un caractère familial tout au long du séjour de la personne, lui assurant ainsi bien-être et sécurité.

■ La prise en charge médicale et paramédicale

La prise en charge médico-soignante se fonde sur le respect de la personne et de ses droits : choix de son praticien (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes...), droit à l'information et adhésion à son projet de soins. Un accompagnement personnalisé décidé avec la personne, favorisant son autonomie et adapté à ses besoins, peut lui être apporté par une équipe composée :

- d'un cadre de santé,
- d'infirmières diplômées d'Etat, d'aides-soignantes et aide-médecop-psychologique, d'une psychologue.

Les professionnels de nuit veillent à la sécurité de chacun.

■ Les espaces d'expression

La place des résidents et de leur entourage est essentielle dans le fonctionnement, la vie et les projets de la résidence. Leur expression est favorisée au quotidien mais par le « Conseil de la Vie Sociale » qui se réunit au moins trois fois par an. Ce Conseil est composé de représentants des résidents, des familles, du personnel, de la Mairie d'Hodeng Au Bosc et de l'association. Il est ouvert aux bénévoles et aux personnes qui souhaitent y participer. Il s'agit d'un véritable lieu d'échange et d'informations sur la vie de la résidence.

Une commission « prestations hôtelières » (restauration, entretien du linge du résident et hygiène des locaux) est créée dans l'objectif d'adhérer le mieux possible aux envies et à assurer un équilibre alimentaire, de répondre à leurs attentes en terme d'entretien du logement...



■ L'espace bien-être

L'évolution de la résidence permet de renforcer une logique chère au Castel Saint-Joseph, celle d'apporter un bien-être aux résidents. Dans ce but, un espace bien-être a été créé au sein de la maison. Il regroupe un espace Snoezelen (pratique visant à éveiller la sensorialité de la personne stimulée dans un but de bien-être), une salle de massage (avec luminothérapie) et un espace de balnéothérapie accessible à tous.

■ Les jardins

Les jardins sont pensés afin que les résidents puissent y accéder facilement et y travailler s'ils le souhaitent. Il est également possible de récolter les légumes du potager. Des jardins en hauteur sont installés afin de permettre à chacun de jardiner.

■ La présence animalière

Dans un principe d'amélioration de la qualité de vie, la présence animale est marquée au sein du Castel Saint-Joseph.

Les résidents peuvent notamment apprécier la présence d'oiseaux, de chats, de poules, de chèvres naines ou encore d'un âne. De plus, deux chiens partagent le quotidien des équipes et des résidents, l'un de ces chiens appartenant à l'une des résidentes. C'est une véritable source d'enrichissement et d'affection pour de nombreuses personnes. Un poulailler a été réalisé afin de permettre aux résidents de cueillir les œufs et de les inciter à sortir.

■ Diverses solutions d'accueil

La Résidence Castel Saint-Joseph propose des offres d'accueil diversifiées pour répondre aux différents besoins des personnes âgées et de leur famille.

■ L'hébergement permanent

La résidence dispose de 78 places en long séjour, correspondant à un hébergement classique en maison de retraite, se substituant au domicile. Outre le long séjour, des formules d'accueil complémentaires ont été mises en place pour accueillir de façon temporaire les personnes qui résident toujours à domicile :

■ L'hébergement temporaire

La résidence dispose de 4 places d'hébergement temporaire qui permettent à la famille et aux proches des personnes âgées de :

- se reposer sans culpabiliser, en assurant une continuité de la prise en charge de son parent âgé,
- s'absenter en toute sérénité,
- gérer en toute sécurité la sortie d'hospitalisation de son proche, dont le niveau d'autonomie ne permet pas un retour immédiat à domicile.

L'hébergement temporaire peut également faire office de premier essai de vie en collectivité, avant une entrée définitive. Il est recommandé une durée de séjour ne dépassant pas 90 jours, sur une période de 12 mois consécutifs. La personne âgée hébergée en séjour temporaire bénéficie des mêmes services, prise en charge et accompagnement que les autres résidents de la résidence. Durant son séjour, la famille a la possibilité de lui rendre visite.

■ Une unité de vie protégée appelée « l'Arche de la Bresle »

Les objectifs principaux de cette unité de vie sont de :

- préserver le potentiel des personnes accueillies
- développer l'accompagnement individualisé
- respecter un équilibre entre animations, stimulations et temps de tranquillité pour le résident
- stimuler l'autonomie des personnes, à la fois en proposant des activités variées, adaptées, ludiques et relaxantes et surtout en stimulant verbalement et physiquement le résident au lieu de « faire à la place »
- impliquer les résidents dans les gestes quotidiens (tâches ménagères, gestion des animaux...), « comme à la maison »

L'admission au sein de cette unité est décidée par l'équipe de la résidence, en concertation avec la famille du résident, afin de concilier sécurité, dignité et bien-être. Il s'agit d'une unité de vie autonome et sécurisée, disposant d'une capacité de 14 places, au sein de laquelle les résidents peuvent circuler en toute liberté et en toute sécurité. Elle dispose d'une architecture et d'un agencement adaptés, avec un personnel spécifiquement formé à l'accompagnement des personnes.

La résidence est engagée dans une démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prestations fournies. Toute appréciation et observation est précieuse pour continuer à évoluer selon les besoins des résidents. Dans cette optique, un questionnaire de satisfaction est remis chaque année.

■ Un peu d'histoire...

Le Castel Saint-Joseph, à l'origine « Château de Guimerville » est légué le 8 octobre 1904 à la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, pour fonder une maison d'œuvres, de secours, de charité. Il voit ses premiers résidents en 1909.

Progressivement, le personnel laïc intègre l'équipe du Castel Saint-Joseph.

En 2003, la maison de retraite signe sa première convention tripartite avec le département de Seine-Maritime et l'Agence Régionale de Santé, devenant ainsi un EHPAD (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes).

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour propose 6 places.

L'accueil de jour a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel. L'accueil de jour a plusieurs objectifs :

- offrir un moment de répit et apporter un soutien psychologique aux aidants qui, face à des personnes désorientées, sont souvent épuisés et désespérés
- proposer un accompagnement individualisé des personnes présentant une maladie neurodégénérative résidant à domicile, à travers des ateliers thérapeutiques
- maintenir l'autonomie et préserver les capacités de la personne le plus longtemps possible
- permettre une étape intermédiaire entre le domicile et l'éventuel hébergement permanent

La personne âgée peut profiter d'un accueil de jour du lundi au vendredi, à la journée ou à la demi-journée de 10h à 17h.